

Forum St-Georges

D'un commun accord, les tarifs de location suivants sont appliqués dans le cadre de la mise à disposition de Saint-Georges. Ces tarifs sont applicables pour une salle avec scène au sol, équipée d'un gradin, avec pendrillons et tapis de danse, mais sans équipement technique.

Grande salle

Tarif A	Manifestations d'associations issues de communes du district de Delémont et écoles publiques du Canton du Jura présentant des créations de théâtre, de danse, de cirque ou de festivals de musique nécessitant techniquement plusieurs jours d'installation et présentant une ou des représentations publiques
Tarif B	Autres manifestations d'associations issues de communes du district de D'mont et écoles publiques du Canton du Jura
Tarif C	Associations extérieures ou entreprises commerciales
Tarif D	Préparation d'événement, montages techniques Occupation associative ou scolaire, répétition, résidence hors de la présence du public (du lundi au mercredi uniquement, ou pendant les vacances scolaires)

Utilisation	1 jour	2 jours d'affilée	3 jours d'affil	4 -7 jours d'affilée
Tarif A	Frs 550.-	Frs 550.-	Frs 550.-	Frs 550.-
Tarif B	Frs 550.-	Frs 830.-	Frs 1000.-	Frs 1100.-
Tarif C	Frs 900.-	Frs 1500.-	Frs 1800.-	Frs 2000.-
Tarif D	Frs 90.-	Frs 150.-	Frs 180.-	Frs 200.-

Frais obligatoires : Frs 40.- instruction par les pompiers à contacter (079 415 60 69).

Bar à Georges

Forfait Fr. 150.-

Frais supplémentaires

Utilisation de la cuisine : Frs 15.- / jour

Utilisation du matériel technique de 1 à 7 jours d'affilée (installation uniquement par des techniciens qualifiés) :

1. Utilisation technique « concert classique » (max. 10 projecteurs) Frs 100.-
2. Utilisation technique « conférence » (10 projecteurs + diffusion sonore et micros) Frs 200.-
3. Utilisation technique « conférence avec présentation » (10 projecteurs + diffusion sonore et micros + beamer et écran) Frs 300.-
4. Utilisation technique « spectacle » (accès à l'ensemble du matériel son et lumière) Frs 400.-

Démontage / montage des gradins Frs 800.-

Service technique (4 heures), installation son, lumière et régie Frs 240.-
ou selon accord Frs 65.- / h

Nettoyage de la salle, rangement et pose des pendrillons et tapis de danse Frs 65.- / h

Coûts externes à prévoir par le locataire

- Permis de débit / permis de dépassement d'heure
- Responsabilité civile manifestation : à présenter avec le contrat de location
- Visite obligatoire de sécurité des pompiers
- Le matériel endommagé est à la charge du locataire. Le nettoyage des locaux et des espaces extérieurs est à la charge du locataire.
- En louant la salle, le locataire s'engage à prendre connaissance du document « Règlement du Forum St-Georges » et l'accepte.